

# TV par ADSL: TF1 se lance, Canal+ s'annonce

Après Free, c'est au tour de France Télécom et de TPS (TF1) de se lancer ce jeudi sur le très prometteur marché de la télévision via la prise téléphonique ou encore TV par ADSL.

Ce service, baptisé TPSL, doit permettre de recevoir un bouquet de programmes de télévision (programmes spécifiques, vidéos à la demande, services interactifs...) via l'ADSL sur son téléviseur (avec un décodeur) tout en conservant sa connexion Internet haut débit depuis son PC et sa connexion de téléphonie fixe. L'offre de l'opérateur historique et de la chaîne privée sera disponible ce jeudi à Lyon puis à Paris et dans une dizaine de villes françaises dans trois mois. **37 euros par mois, mais...** Les modalités commerciales de TPSL risquent néanmoins de refroidir les technophiles. L'abonné devra d'abord payer un abonnement de 16 euros par mois à France Télécom auxquels il faut ajouter 64 euros de frais d'accès. Par ailleurs, l'accès aux **48 chaînes** (TF1, M6, France Télévisions, LCI, TPS Star, Eurosport...) sera soumis à un autre abonnement de 21 euros commercialisé par TPS. Avec, une fois encore, des frais d'accès de 40 euros... Faisons nos comptes. Pour un nouvel abonné, TPSL lui coûtera en abonnements **37 euros par mois plus 104 euros de frais d'accès...** L'objectif est d'atteindre 350.000 abonnés en 5 ans. Ce lancement intervient quelques semaines après celui de **Free**. Le fournisseur d'accès à Internet propose, via sa Freebox, un service similaire pour ses 100.000 abonnés. Pour **29,99 euros par mois**, Free offre l'accès à Internet à haut débit (1024 kbp/s en réception, 256 kbp/s en émission), la téléphonie gratuite sur Internet et l'accès à des chaînes de télévision sur le téléviseur. Une vingtaine de chaînes de télévision en accès gratuit sont proposées. D'autres chaînes sont proposées en option, vendues soit par bouquet, soit à l'unité sans durée d'engagement (de 0,49 euro à 5,99 euros) parmi lesquelles Paris Première ou des chaînes de cinéma. **Trois offres** Free et le duo France Télécom/TPS seront bientôt rejoints par l'alliance LDCOM/Canal Plus dont les offres seront disponibles au début de l'année prochaine (voir encadré). Bref, il y a déjà beaucoup de monde sur ce marché et les prix sont déjà serrés. Et des questions se posent. Quel avenir pour la TNT (télévision numérique terrestre) censée être lancée l'année prochaine? Qui va réguler ce secteur, l'ART, le CSA? Quid des problèmes de propriété intellectuelle dénoncés par les producteurs? **Canal+ confirme son entrée avec LDCOM**

Comme nous vous le révélions, Canal Plus a annoncé qu'il avait signé des accords lui permettant d'entrer

« *de plain pied* » dans l'offre de télévision par ADSL (internet à haut débit). A cet effet, le groupe a conclu des accords avec deux opérateurs de télécommunications, LD Com et Cegetel, et s'apprête à en conclure un autre avec France Télécom « *dans les prochains jours* ». L'offre de Canal+ sera disponible successivement à Marseille, Paris, Rennes, et enfin dans plusieurs autres villes au second semestre 2004.